

# MANUTAN International

Société anonyme au capital de 15 226 582 €  
Siège Social : Avenue du 21ème Siècle, 95500 Gonesse  
RCS : Pontoise 662 049 840

## Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2017



A l'assemblée générale de la société Manutan International S.A.,

## **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Manutan International S.A. relatifs à l'exercice clos 30 septembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

## **Fondement de l'opinion**

### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> octobre 2016 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014 ou par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

## **Justification des appréciations - Points clés de l'audit**

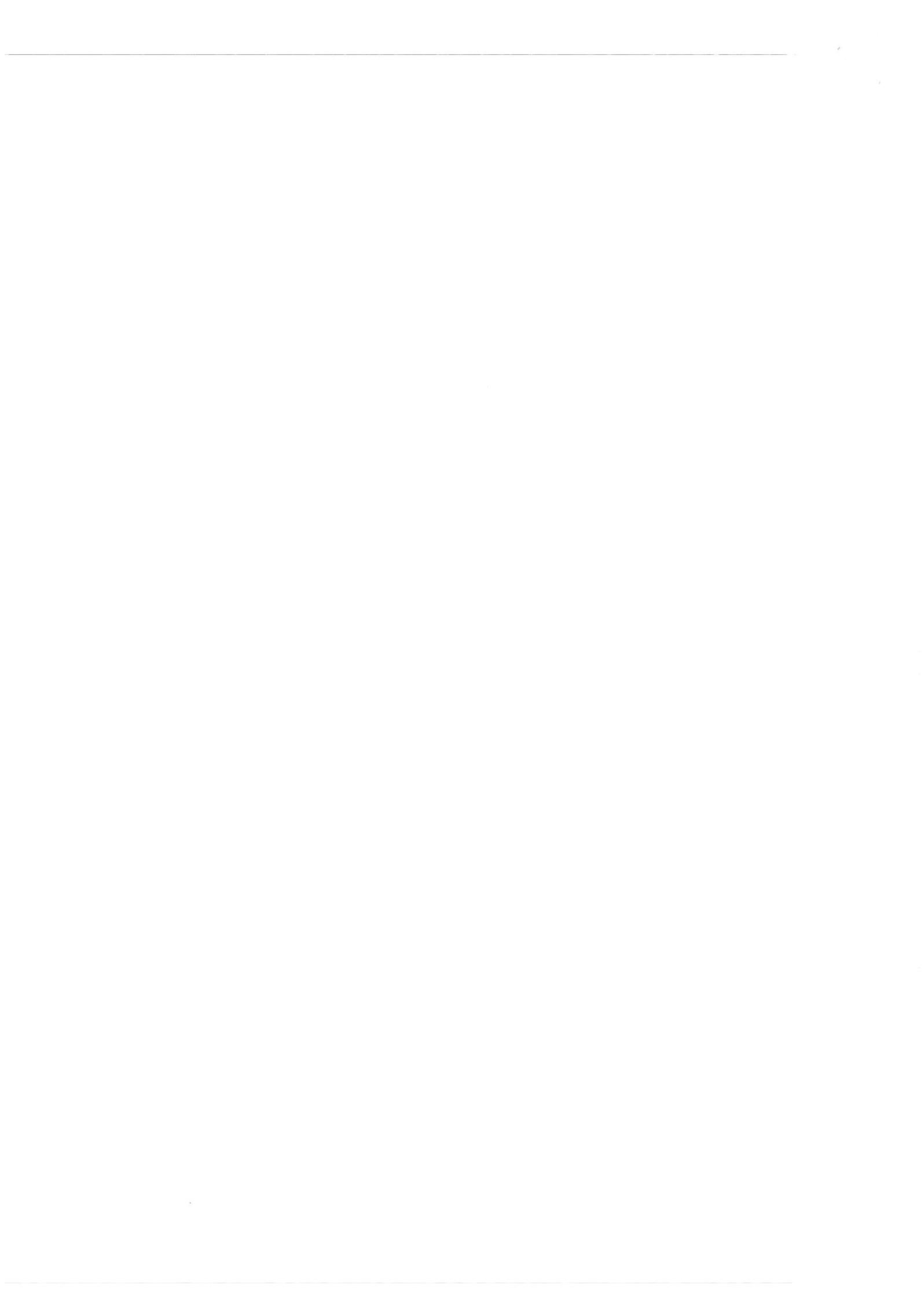
En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **Évaluation des titres de participation**

### ***Risque identifié***

Les titres de participation sont inscrits au bilan de Manutan International S.A. au 30 septembre 2017 pour une valeur nette comptable de 343 millions d'euros et représente 77% du montant total de l'actif. Ils sont comptabilisés à leur date d'entrée au coût d'acquisition hors frais accessoires ou à leur valeur de souscription et dépréciés lorsque leur valeur d'usage estimée à la clôture est inférieure à leur valeur comptable.



L'estimation de la valeur d'usage de chaque titre de participation est déterminée par la direction en par combinaison de différentes méthodes basées sur l'actif net réestimé, la rentabilité future et la prise en compte des perspectives d'activité de la société détenue. Cette estimation requiert l'exercice du jugement de la Direction, en particulier lorsqu'elle est fondée sur des éléments prévisionnels.

Du fait des incertitudes inhérentes aux éléments prévisionnels pris en compte dans ces calculs, nous avons considéré que l'évaluation des titres de participation constitue un point clé de notre audit.

### *Notre réponse*

Nous avons examiné les modalités mis en œuvre par la direction pour estimer la valeur d'usage des titres de participation. Nos travaux ont notamment consisté à :

- Pour les évaluations reposant sur l'actif net réestimé, nous avons réconcilié la situation nette utilisée pour déterminer la valeur d'usage des titres de participation avec les données comptables extraites des comptes annuels audités par les auditeurs des sociétés concernées, le cas échéant, en nous assurant du caractère approprié des ajustements opérés ;
- Pour les évaluations reposant sur des éléments prévisionnels, en cas d'indice de perte de valeur, nous avons obtenu les prévisions de flux de trésorerie des activités des entités concernées établies par leurs directions et apprécié la cohérence des hypothèses retenues par la direction avec notre connaissance de l'entreprise

Nous avons apprécié le caractère approprié des informations présentées en note 3.2 des états financiers.

### **Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.



## **Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires**

### ***Désignation des commissaires aux comptes***

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société Manutan International S.A. par l'assemblée générale du 4 mars 2004 pour KPMG Audit, Département de KPMG S.A. et du 14 mars 2003 pour MAZARS.

Au 30 septembre 2017, KPMG Audit, Département de KPMG S.A. était dans la 13<sup>ème</sup> année de sa mission sans interruption et MAZARS dans la 14<sup>ème</sup> année.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

### **Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

#### ***Objectif et démarche d'audit***

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude



peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

#### *Rapport au comité d'audit*

Nous remettons un rapport au comité d'audit qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit figurent les risques d'anomalies significatives, que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.822-10 à L.822-14 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Les commissaires aux comptes

Courbevoie, le 29 janvier 2018

MAZARS

Anne Veauté  
Associée

Nantes, le 29 janvier 2018

KPMG Audit  
Département de KPMG S.A.

Franck Noël  
Associé



## I. BILAN AU 30/09/2017

## A. Bilan actif

Rubrique	Montant brut	Amort. Prov.	Net 30/09/2017	Net 30/09/2016
Capital souscrit non appelé				
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	372 935	370 751	2 184	0
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	64 273 374	38 377 418	25 895 956	28 695 421
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, mat. et outillage	897 835	596 174	301 661	385 087
Autres immobilisations corporelles	4 425 323	2 982 606	1 442 717	929 821
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	354 580 222	11 760 247	342 819 975	342 126 019
Créances rattachées à des participations	4 635 615	3 200 000	1 435 615	1 615 548
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 320 649	10 173	1 310 477	1 025 969
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>430 505 954</b>	<b>57 297 369</b>	<b>373 208 585</b>	<b>374 777 865</b>
<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances, acomptes versés sur commandes	519		519	
<b>CREANCES</b>				
Créances clients et comptes rattachés	8 060 646		8 060 646	9 088 728
Autres créances	35 062 478		35 062 478	36 808 467
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>DIVERS</b>				
Valeurs mobilières de placement	705		705	2 366
(Donc actions propres) :				
Disponibilités	25 701 791		25 701 791	7 664 426
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>				
Charges constatées d'avance	2 455 753		2 455 753	1 847 959
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>71 281 892</b>		<b>71 281 892</b>	<b>55 411 946</b>
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif	141		141	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>501 787 987</b>	<b>57 297 369</b>	<b>444 490 618</b>	<b>430 189 811</b>



## B. Bilan passif

Rubriques	Exercice 2017	Exercice 2016
Capital social ou individuel (dont versé : 15 226 582 )	15 226 582	15 226 582
Primes d'émission, de fusion, d'apport	66 775 796	66 775 796
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence : )		
Réserve légale	1 522 658	1 522 658
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. Fluct cours : )		
Autres réserves (dont achat œuvres orig. artistes : )	83 510 737	83 510 737
Report à nouveau	84 925 464	85 297 577
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	<b>21 027 870</b>	<b>11 028 230</b>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	2 987 211	2 510 884
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>275 976 318</b>	<b>265 872 464</b>
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Provisions pour risques	71 951	90 920
Provisions pour charges		
<b>PROVISIONS</b>	<b>71 951</b>	<b>90 920</b>
<b>DETTES FINANCIERES</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	36 619 162	51 098 950
Emprunts et dettes financières divers (dt empr. Partic : )	120 771 498	106 647 101
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 774 726	1 905 860
Dettes fiscales et sociales	6 611 731	3 845 448
<b>DETTES DIVERSES</b>		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	320 570	106 480
Autres dettes	0	95 919
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>		
Produits constatés d'avance		
<b>DETTES</b>	<b>168 097 687</b>	<b>163 699 758</b>
Ecarts de conversion passif	344 662	526 670
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>444 490 618</b>	<b>430 189 811</b>



## II. COMPTE DE RESULTAT AU 30/09/2017

Rubriques	Exercice 2017			Exercice 2016
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	14 695 890	11 302 995	25 998 884	21 264 897
<b>CHIFFRES D'AFFAIRES NETS</b>	<b>14 695 890</b>	<b>11 302 995</b>	<b>25 998 884</b>	<b>21 264 897</b>
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur dép., prov. (et amortissements), transferts de charges			6 545 786	6 450 130
Autres produits			13 507 273	12 608 954
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			<b>46 051 943</b>	<b>40 323 981</b>
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			21 067 279	18 595 039
Impôts, taxes et versements assimilés			920 878	873 096
Salaires et traitements			10 296 936	7 270 897
Charges sociales			4 583 333	3 266 060
Dotations d'exploitation :				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			5 546 172	5 406 191
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				54 784
Autres charges			165 190	88 754
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			<b>42 579 787</b>	<b>35 554 822</b>
			<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>4 769 159</b>
<b>OPERATIONS EN COMMUN</b>				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré			201 309	160 667
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>			<b>22 796 143</b>	<b>12 467 620</b>
Produits financiers de participations			20 490 908	10 034 336
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			211 133	3 391
Reprises sur provisions et transferts de charges			1 084 847	2 311 993
Différences positives de change			1 009 255	117 901
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>CHARGES FINANCIERES</b>			<b>4 471 519</b>	<b>3 928 829</b>
Dotations financières aux amortissements et provisions			134 513	404 875
Intérêts et charges assimilées			3 321 628	3 347 619
Différences négatives de change			1 015 378	176 334
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
			<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>8 538 792</b>
			<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>	<b>13 147 284</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>				<b>25 250</b>
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				25 250
Reprises sur provisions et transferts de charges				
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>			<b>477 002</b>	<b>999 624</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			674	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				571 411
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			476 328	428 213
			<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>-974 374</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			836 169	381 152
Impôts sur les bénéfices			-745 569	763 528
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>			<b>68 848 087</b>	<b>52 816 851</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>			<b>47 820 217</b>	<b>41 788 621</b>
<b>BENEFICE OU PERTE</b>			<b>21 027 870</b>	<b>11 028 230</b>



### III. ANNEXE

1. ACTIVITE DE LA SOCIETE ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE .....	8	4.2.4 Provision amortissements dérogatoires .....	18
1.1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE .....	8	4.3 ETATS DES ECHEANCES DES DETTES .....	19
1.2. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES.....	8	4.4 DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES .....	20
2. EVENEMENTS SIGNIFICATIFS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE .....	9	4.5 CHARGES A PAYER .....	20
3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ACTIF .....	10	4.6 COMPTES DE REGULARISATION .....	21
3.1. IMMOBILISATIONS .....	10	4.6.1 Ecarts de conversion.....	21
3.1.1. Immobilisations incorporelles .....	10	5. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT .....	21
3.1.2. Immobilisations corporelles.....	10	5.1 VENTILATION DU MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES .....	21
3.1.3. Tableau des acquisitions et des cessions de l'exercice.....	11	5.2 AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION .....	21
3.1.4. Tableau des amortissements .....	12	5.3 REMUNERATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES .....	22
3.2 IMMOBILISATIONS FINANCIERES.....	12	5.4 RESULTAT FINANCIER .....	22
3.3 ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES .....	14	5.5 RESULTAT EXCEPTIONNEL.....	23
3.4 CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES ...	15	5.6 IMPOT SUR LES BENEFICES.....	24
3.5 COMPTES DE REGULARISATION .....	15	5.6.1 Ventilation de l'impôt sur les bénéfices lié à l'activité.....	24
3.5.1 Charges constatées d'avance.....	15	5.6.2 Fiscalité différée.....	25
3.5.2 Ecarts de conversion .....	15	5.6.3 Incidence sur le résultat de l'application des dispositions fiscales.....	26
4. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN PASSIF .....	16	6. INFORMATIONS DIVERSES .....	27
4.1 CAPITAUX PROPRES .....	16	6.1 EFFECTIF MOYEN DU PERSONNEL SALARIE .....	27
4.2 ETAT DES PROVISIONS .....	17	6.2 IDENTITE DE LA SOCIETE MERE CONSOLIDANTE ..	27
4.2.1 Provisions pour risques .....	17	6.3 REMUNERATION DES ORGANES D'ADMINISTRATION.....	27
4.2.2 Provisions pour charges .....	17	6.4 ENGAGEMENTS HORS BILAN .....	27
4.2.3 Provision pour dépréciation des immobilisations .....	18	6.4.1 Engagements donnés.....	27
		6.4.2 Engagements reçus.....	28
		6.5 ENGAGEMENTS SUR LE PERSONNEL.....	28
		6.5.1 CICE.....	28



# 1. ACTIVITE DE LA SOCIETE ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

## 1.1. Faits caractéristiques de l'exercice

Les comptes de l'exercice ci-après couvrent la période du 01/10/2016 au 30/09/2017 soit une durée de 12 mois.

Au cours de l'exercice, la base amortissable des immobilisation incorporelles a été augmentée de 3,8 M€. Cette augmentation vient de la ré-estimation du budget alloué au développement de l'ERP. Par conséquent une dotation aux amortissements complémentaire de 0,6M€ a été comptabilisée sur l'exercice

## 1.2. Principes et Méthodes Comptables

L'exercice a eu une durée de douze mois, couvrant la période du 1er octobre 2016 au 30 septembre 2017.

Les comptes annuels ont été arrêtés dans une perspective de continuité d'exploitation. Ils ont été établis conformément aux règles comptables en vigueur, dans le respect du principe de prudence, de l'indépendance des exercices et de la permanence des méthodes comptables.

Les principes et méthodes comptables, appliqués spécifiquement à chaque poste des états financiers, sont détaillés ci-après.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2016-07 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 4 novembre 2016 relatif au Plan Comptable Général



## 2. EVENEMENTS SIGNIFICATIFS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun



### 3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ACTIF

#### 3.1. Immobilisations

##### 3.1.1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les licences d'utilisation de progiciels et logiciels sont amorties en linéaire sur une durée allant de 3 à 7 ans selon leur objet et leur durée d'utilisation par l'entreprise.

Les principales acquisitions de l'exercice concernent les licences ainsi que les frais immobilisables engagés à la clôture pour la réalisation des différentes applications servant aux opérations (sites e-business, gestion du contenu et de la publication...) des sociétés du groupe. Ces logiciels utilisant les dernières technologies disponibles, remplacent les précédents, totalement amortis, qui sont donc mis au rebut.

Les immobilisations en cours sont principalement constituées des coûts engagés dans le cadre :

du projet de changement de progiciel de gestion intégré pour le Groupe et pour la part restant en développement

##### 3.1.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les dotations aux amortissements pour dépréciation sont calculées suivant le mode linéaire et en fonction de la durée d'utilité probable de l'immobilisation concernée :

- Constructions : sur 25 ans
- Installations agencements : sur 10 ans.
- Matériel informatique : sur 3 ou 5 ans
- Autres immobilisations corporelles : sur 3 à 6 ans.
  - . matériel de transport
  - . matériels et outillage
  - . mobilier et matériel de bureau

L'amortissement linéaire est considéré comme représentatif de la réalité économique applicable au cycle de vie d'une immobilisation.



## 3.1.3. Tableau des acquisitions et des cessions de l'exercice

Chiffres exprimés en euros	Au 30/09/2016	Acquisitions	Virements de poste à poste et corrections +/-	Cessions	Au 30/09/2017
Frais d'établissement et de développement					
Autres postes d'immobilisation incorporelles	62 501 363	9 561 063	7 416 118	0	64 646 309
<b>Total 1 Incorporelles</b>	<b>62 501 363</b>	<b>9 561 063</b>	<b>7 416 118</b>	<b>0</b>	<b>64 646 309</b>
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Constructions installations, agencements.....					
Installations générales et agencements					
Installations techniques, matériels et outillages	860 835	37 000			897 835
Matériel de transport	9 811				9 811
Matériel de bureau et informatique, mobilier	3 394 097	968 415			4 362 513
Emballages récupérables et divers	25 000	28 000			53 000
<b>Total 2 Corporelles</b>	<b>4 289 743</b>	<b>1 033 415</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>5 323 159</b>
Immobilisations corporelles en cours					
<b>Total 3 Encours Corporelles</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Acomptes					
<b>TOTAL</b>	<b>66 791 106</b>	<b>10 594 478</b>	<b>7 416 118</b>	<b>0</b>	<b>69 969 468</b>



## 3.1.4. Tableau des amortissements

Les amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif, selon la nature des biens, et en fonction de la durée de vie prévue.

Tableau des amortissements techniques :

Chiffres exprimés en euros	Au 30/09/2016	Dotations	Diminutions ou reprises	Au 30/09/2017
Frais d'établissement et de développement				
Autres immobilisations incorporelles	33 805 942	4 942 227		38 748 169
<b>Total 1</b>	<b>33 805 942</b>	<b>4 942 227</b>	<b>0</b>	<b>38 748 169</b>
Terrains				
Constructions				
Installations générales et agencements				
Installations techniques, matériels et outillages	475 749	120 426		596 174
Matériel de transport	3 818	1 832		5 650
Matériel de bureau informatique, mobilier	2 495 269	481 687		2 976 956
<b>Total 2</b>	<b>2 974 836</b>	<b>603 945</b>	<b>0</b>	<b>3 578 780</b>
<b>TOTAL</b>	<b>36 780 778</b>	<b>5 546 172</b>	<b>0</b>	<b>42 326 949</b>
<b>Valeur Nette</b>	<b>30 010 328</b>	<b>5 051 306</b>	<b>0</b>	<b>27 642 519</b>

3.2 Immobilisations financières

La valeur brute des titres est constituée du coût d'achat hors frais accessoires ou de la valeur de souscription. La valeur d'inventaire des titres correspond à leur valeur d'usage. Cette valeur est déterminée par combinaison des méthodes suivantes : Actif net réestimé, rentabilité future, perspectives d'activité de la société détenue.

Si la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur nette comptable des titres, une provision est constituée pour la différence. Il en est de même pour les créances rattachées à des participations, leur valeur d'inventaire étant notamment déterminée en fonction de leur perspective de recouvrement



Tableau des mouvements de l'exercice :

Chiffres exprimés en euros	Valeur Brute au 30/09/2016	Acquisitions et Virements de poste à poste	Cessions et Virements de poste à poste	Valeur Brute au 30/09/2017	Provision	Valeur Nette au 30/09/2017
Participations évaluées par mise en équivalence						
Autres participations	359 367 783	27 987	179 932	359 215 838	14 960 247	344 255 590
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	1 320 649			1 320 649	10 173	1 310 477
<b>TOTAL</b>	<b>360 688 432</b>	<b>27 987</b>	<b>179 932</b>	<b>360 536 487</b>	<b>14 970 420</b>	<b>345 566 067</b>

Créances et Prêts aux filiales

Chiffres exprimés en euros	Valeur Brute au 30/09/2016	Augmentation	Diminutions	Valeur Brute au 30/09/2017	Dont à + 1 an
Créances rattachées à des participations	4 815 547		179 932	4 635 615	4 455 683
Provisions pour dépréciation	-3 200 000			-3 200 000	-3 200 000
<b>TOTAL</b>	<b>1 615 647</b>	<b>0</b>	<b>179 932</b>	<b>1 435 615</b>	<b>1 255 683</b>

Titres de participation et créances rattachées

Le détail des participations figure dans le « Tableau des Filiales et Participations » annexé aux présents comptes annuels.

Au cours de l'exercice, Manutan International a procédé à deux abandons de créances envers :

- Manutan GmbH (Suisse) pour 70 000 euros.
- Manutan GmbH (Allemagne) pour 160 000 euros.

Provisions sur titres de participation et créances rattachées

Une reprise de provision des titres de participation de Manutan Italie a été faite au 30 septembre 2017 pour un montant de 800 297 €

Une Dotation complémentaire pour les titres de participation société Manutan Allemagne a également été faite pour un montant de 134 328 € en application des principes généraux d'évaluation.

La provision sur les titres auto-détenus diminue de 284 507 euros, compte tenu de l'évaluation des titres en portefeuille à la clôture, portant la dépréciation en fin d'exercice à



10 172.58 euros (sur la base du cours moyen de l'action sur les 20 derniers jours de l'exercice).

Les autres mouvements observés sur les créances rattachées à des participations résultent de la revalorisation de ces créances libellées en devises.

### 3.3 Etat des échéances des créances

Les créances détenues par la société s'élèvent à 51 535 141 € en valeur brute au 30/09/2017 et elles se décomposent comme suit :

Chiffres exprimés en euros	Montant Brut	A un an au plus	A plus d'un an
<b>ACTIF IMMOBILISE :</b>	<b>5 956 264</b>	<b>179 932</b>	<b>5 776 332</b>
Créances rattachées à des participations	4 635 615	179 932	4 455 683
Prêts			
Autres immobilisations financières	1 320 649		1 320 649
<b>ACTIF CIRCULANT :</b>	<b>45 578 877</b>	<b>45 578 877</b>	
Clients	8 060 646	8 060 646	
Clients douteux			
Personnel et comptes rattachés			
Organismes sociaux	4 920	4 920	
Etat : impôts et taxes diverses	232 327	232 327	
Groupe et associés	34 776 345	34 776 345	
Débiteurs divers	48 886	48 886	
Charges constatées d'avance	2 455 753	2 455 753	
<b>TOTAL</b>	<b>51 535 141</b>	<b>45 758 809</b>	<b>5 776 332</b>
Montants des prêts accordés en cours d'exercice			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avance consentis aux associés (personnes physiques)			



### 3.4 Créances clients et comptes rattachés

CREANCES	Montant brut	Amort. Prov.	Net 30/09/2017	Net 30/09/2016
Créances clients et comptes rattachés	8 060 646		8 060 646	9 088 728
Autres créances	35 062 478		35 062 478	36 808 467
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>TOTAL</b>	<b>43 123 124</b>	<b>0</b>	<b>43 123 124</b>	<b>45 897 195</b>

Les autres créances incluent les prêts accordés aux filiales et les intérêts courus y afférents, pour 34 776 milliers d'euros, dans le cadre de la centrale de trésorerie du groupe portée par Manutan International.

### 3.5 Comptes de régularisation

#### 3.5.1 Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance s'élèvent à 2 455 753 €.

Chiffres exprimés en euros	Au 30/09/2017	Au 30/09/2016
Charges d'exploitation	2 455 753	1 847 959
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
<b>TOTAL</b>	<b>2 455 753</b>	<b>1 847 959</b>

#### 3.5.2 Ecarts de conversion

ECART ACTIF		ECART PASSIF	
	Euros		Euros
Diminution des créances	141	Diminution des dettes	
Augmentation des dettes		Augmentation des créances	344 662
<b>TOTAL</b>	<b>141</b>	<b>TOTAL</b>	<b>344 662</b>



## 4. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN PASSIF

### 4.1 Capitaux propres

Composition du capital Social

Le capital est constitué au 30/09/2017 de 7 613 291 actions au nominal de 2 euros soit un total de 15 226 582 euros. A cette date, la part de capital cotée sur Euronext Paris et détenue par le public est de 26,50%.

Affectation des résultats de l'exercice 2016 :

Les comptes de l'exercice 2016 ont fait apparaître un résultat de 11 028 230 €. Selon la décision de l'AGO statuant sur les comptes, ce profit a été affecté comme suit :

Chiffres exprimés en euros	Au 30/09/2017
Capitaux propres d'ouverture	265 872 464
Affectation Report à nouveau	19 594
Résultat 2017	21 027 870
Distributions de dividendes ( RAN)	- 391 706
Distributions de dividendes (Résultat)	-11 028 230
Provisions Réglementées	476 327
<b>Capitaux propres à la Clôture</b>	<b>275 976 318</b>

Le nombre d'actions auto-détenues à la clôture est de 13 062 pour un montant de 965 468 €.



## 4.2 Etat des provisions

Le détail des provisions par nature est le suivant :

### 4.2.1 Provisions pour risques

Chiffres exprimés en euros	Au 30/09/2016	Dotations	Reprises	Au 30/09/2017
Provisions pour litige prud'homal				
Provisions pour garantie Clients				
Provisions pour perte de marchés à terme				
Provisions pour amendes pénalité				
Provisions pour pertes de change		184	43	141
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>184</b>	<b>43</b>	<b>141</b>

### 4.2.2 Provisions pour charges

Chiffres exprimés en euros	Au 30/09/2016	Dotations	Reprises	Au 30/09/2017
Provisions pour pensions et obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretiens				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	90 920		19 110	71 810
<b>TOTAL</b>	<b>90 920</b>	<b>0</b>	<b>19 110</b>	<b>71 810</b>



## 4.2.3 Provision pour dépréciation des immobilisations

Chiffres exprimés en euros	Au 30/09/2016	Dotations	Reprises	Au 30/09/2017
Provisions sur immos incorporelles				
Provisions sur immos corporelles				
Provisions sur titres mis en équivalence				
Provisions sur titres de participations	15 626 216	134 328	800 297	14 960 247
Provisions autres immos financières	294 680		284 507	10 173
<b>TOTAL</b>	<b>15 920 896</b>	<b>134 328</b>	<b>1 084 804</b>	<b>14 970 420</b>

## 4.2.4 Provision amortissements dérogatoires

Chiffres exprimés en euros	Au 30/09/2016	Dotations	Reprises	Au 30/09/2017
Amortissements dérogatoires	2 510 884	476 328		2 987 211
<b>TOTAL</b>	<b>2 510 884</b>	<b>476 328</b>	<b>0</b>	<b>2 987 211</b>



4.3 États des échéances des dettes

DETTES	Montant brut fin ex.	Moins d'1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :				
à 1 an maximum à l'origine				
à plus d'1 an à l'origine	36 619 162	6 009 553	30 609 609	
Emprunts et dettes financières divers	2 850 882	2 850 882		
Fournisseurs et comptes rattachés	3 774 726	3 774 726		
Personnel et comptes rattachés	3 329 384	3 329 384		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 276 422	2 276 422		
Etat et autres collectivités publiques :				
Impôts sur les bénéfices	20 629	20 629		
Taxe sur la valeur ajoutée	947 925	947 925		
Obligations cautionnées				
Autres impôts et comptes rattachés	37 370	37 370		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	320 570	320 570		
Groupe et associés	117 920 616	117 920 616		
Autres dettes	0	0		
Dettes rep.de titres emp. ou remis en garantie				
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAL</b>	<b>168 097 686</b>	<b>137 488 077</b>	<b>30 609 609</b>	<b>0</b>
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	5 971 257			



#### 4.4 Dettes fournisseurs et comptes rattachés

Chiffres exprimés en euros	Au 30/09/2017	Au 30/09/2016
Fournisseurs Groupe	802 217	476 557
Fournisseurs France	1 301 565	278 513
Fournisseurs sur Immobilisations	320 570	106 480
Effets à Payer autres que le Groupe		
Effets à payer Groupe		
Fournisseurs factures non parvenues	1 670 944	1 150 791
<b>Valeurs nettes comptables</b>	<b>4 095 296</b>	<b>2 012 341</b>

#### 4.5 Charges à payer

Le montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan s'élève à :

Rubriques	Exercice 2017	Exercice 2016
<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 774 726	1 905 860
Dettes fiscales et sociales	6 611 731	3 845 448
<b>DETTES FINANCIERES</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	36 619 162	51 098 950
Emprunts et dette financières divers (dt empr. partic : )	120 771 498	106 647 101
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
<b>DETTES DIVERSES</b>		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	320 570	106 480
Autres dettes	0	95 919
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>		
Produits constatés d'avance		
<b>DETTES</b>	<b>168 097 687</b>	<b>163 699 758</b>



## 4.6 Comptes de régularisation

### 4.6.1 Ecarts de conversion

Les opérations libellées en devises sont converties en euros à la date de l'opération. En fin d'exercice, les dettes et créances en devises figurant au bilan sont évaluées pour leur contre-valeur en euros au cours du 30 septembre 2017. La différence d'évaluation résultant de la comparaison des deux valorisations est portée au bilan en écart de conversion passif 344 662 pour euros et en écart de conversion actif pour 141 euros.

## 5. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

### 5.1 Ventilation du montant net du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2017 se ventile de la façon suivante :

Chiffres exprimés en euros	Exercice 2017			Exercice 2016
	France	CEE + Export	Total	Total
Ventes de marchandises				
Ventes de produits finis				
Production vendue de services	14 695 890	11 302 995	25 998 884	21 264 897
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>14 695 890</b>	<b>11 302 995</b>	<b>25 998 884</b>	<b>21 264 897</b>
%	56,53 %	43,47 %	100 %	

Ce poste comprend des managements fees pour 2 835 120 euros et des prestations intra-groupe pour 23 163 763 euros.

### 5.2 Autres produits d'exploitation

Chiffres exprimés en euros	Au 30/09/2017	Au 30/09/2016
Production stockée		
Production immobilisée		
Autres produits divers de gestion et subvention d'exploitation		
Reprise sur amortissement et provisions, transfert de charges	20 053 059	19 059 084
<b>TOTAL</b>	<b>20 053 059</b>	<b>19 059 084</b>

Ce poste comprend des redevances de marques pour 13 469 713 €



### 5.3 Rémunération du Commissaire aux comptes

Pour l'année 2016-2017, les honoraires de nos commissaires aux comptes s'élèvent à 180 000 € HT. Il s'agit d'honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes.

### 5.4 Résultat financier

Le résultat financier de l'exercice s'élève à 18 324 625 € et s'analyse de la façon suivante :

Rubriques	Exercice 2017	Exercice 2016
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>22 796 143</b>	<b>12 467 620</b>
Produits financiers de participations	20 490 908	10 034 336
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	211 133	3 391
Reprises sur provisions et transferts de charges	1 084 847	2 311 993
Différences positives de change	1 009 255	117 901
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>CHARGES FINANCIERES</b>	<b>4 471 519</b>	<b>3 928 829</b>
Dotations financières aux amortissements et provisions	134 513	404 875
Intérêts et charges assimilées	3 321 628	3 347 619
Différences négatives de change	1 015 378	176 334
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>18 324 625</b>	<b>8 538 792</b>

Les produits financiers de participations se répartissent comme suit :

Chiffres exprimés en euros	Montant
- Dividendes Groupe	20 379 848
- Dividendes Hors Groupe	
<b>TOTAL</b>	<b>20 379 848</b>



Sociétés concernées	Dividendes reçus
MAF	2 260 122
CASAL	679 000
MANUTAN COLLECTIVITE	574 560
PICHON	0
MANOVERT (conso)	7 903 600
MANUTAN BELGIQUE	361 884
MANSLOKEUR	49 732
MANCZK	358 048
MANHUNG	71 127
IRON	3 500 000
RAPPID RACKING	1 513 300
MANUTAN LTD	2 446 500
IKAROS SUEDE	244 949
WITRE SUEDE	414 868

## 5.5 Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel de l'exercice de -477 002 € s'analyse de la façon suivante :

Rubriques	Exercice 2017	Exercice 2016
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		25 250
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		25 250
Reprises sur provisions et transferts de charges		
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	477 002	999 624
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	674	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		571 411
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	476 328	428 213
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>-477 002</b>	<b>-974 374</b>



Les charges et les produits des éléments d'actif cédés s'analysent comme suit :

Chiffres exprimés en euros	Valeur brute	Valeur Nette Comptable	Prix de Cession	Résultat de cession
Ventes d'immobilisations corporelles				
Ventes d'immobilisations incorporelles				
Ventes d'immobilisations financières				
Mises au rebut Immobilisations incorporelles				
Mises au rebut Immobilisations corporelles				
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

## 5.6 Impôt sur les bénéfices

La société MANUTAN INTERNATIONAL est membre d'un Groupe d'intégration fiscale ayant pour société mère, la société MANUTAN INTERNATIONAL .

### 5.6.1 Ventilation de l'impôt sur les bénéfices lié à l'activité

Résultats	Bénéfices comptables avant impôt (en €)	Réintégrations et déductions (en €)	Résultat fiscal (en €)	Montant de l'impôt théorique (en €)	Crédit d'impôt / rbst IS	Taxes sur les dividendes	Dû	Résultat n après imp (en €)
TOTAL	20 282 301	- 20 697 638	-415 337	-143 14	-945 152	342 598	-745 569	21 027 8

La taxe de 3% sur les dividendes n'a pas fait l'objet de provision au cours de cet exercice en vertu du changement législatif récent. Par ailleurs, aucun impact n'a été pris en compte dans les états financiers pour un éventuel remboursement de la taxe versée au titre des exercices antérieurs.



## 5.6.2 Fiscalité différée

BASES	A l'ouverture de l'exercice (€)	Variations en résultat de l'exercice (€)	A la clôture de l'exercice (€)
<b>Evaluations dérogatoires en vue d'obtenir des allègements fiscaux :</b>			
Provisions réglementées :	- 1 085 304	-476 328	-1 561 631
<b>Différences entre le régime fiscal et le traitement comptable de certains produits ou charges :</b>			
Investissement Construction	23 080	7 077	30 157
Participation	433 000	343 000	776 000
Contribution sociale de solidarité	30 671	829	31 500
Ecart de conversion	507 547	- 507 547	0
Autres provisions pour risques	0	184	184
<b>TOTAL</b>	<b>-91 006</b>	<b>-632 784</b>	<b>-723 790</b>

IMPOTS	A l'ouverture de l'exercice (€)	Variations en résultat de l'exercice (€)	A la clôture de l'exercice
<b>Evaluations dérogatoires en vue d'obtenir des allègements fiscaux :</b>			
Provisions réglementées :	-373 670	-77 950	- 451 620
<b>Différences entre le régime fiscal et le traitement comptable de certains produits ou charges :</b>			
Investissement Construction	7 946	2 437	10 383
Participation	149 085	118 095	267 177
Contribution sociale de solidarité	10 560	285	10 845
Ecart de conversion	174 748	-174 748	0
Autres provisions pour risques	0	63	63
<b>TOTAL</b>	<b>-31 333</b>	<b>- 131 822</b>	<b>- 163 155</b>



## 5.6.3 Incidence sur le résultat de l'application des dispositions fiscales

Impact sur le résultat de l'exercice	2017
Résultat de l'exercice	21 027 870
- Impôt sur les bénéfices	143 014
- Crédits d'impôts :	
crédit d'impôt en faveur de la formation des dirigeants	
crédit d'impôt famille	
réduction d'impôt en faveur du mécénat	-33 060
crédit d'impôt investissement en Corse	
crédit d'impôt en faveur de l'apprentissage	-1 600
crédit d'impôt afférent aux valeurs mobilières (BIC)	
autres imputations	
<b>Résultat avant impôt (ou crédit d'impôt)</b>	<b>20 850 195</b>
+ Dotations de l'exercice aux provisions réglementées	476 328
- Reprises de l'exercice sur provisions réglementées	
Variation des provisions réglementées : - amortissements dérogatoires	476 328
<b>Résultat hors dispositions fiscales</b>	<b>21 326 523</b>



## 6. INFORMATIONS DIVERSES

### 6.1 Effectif moyen du personnel salarié

Sur l'année fiscale 2017, l'effectif moyen du personnel s'analyse comme suit :

Année fiscale 2017	Effectif
Cadres	106.83
Agents de maîtrise, techniciens et employés	19.33
Ouvriers	
<b>TOTAL</b>	<b>126.17</b>

### 6.2 Identité de la société mère consolidante

Les comptes de la société mère sont consolidés selon la méthode de l'intégration globale dans les comptes de la société SA MANUTAN INTERNATIONAL 0000 Avenue Avenue du 21ème siècle 95506 GONESSE CEDEX - FRANCE.

### 6.3 Rémunération des organes d'administration

Les jetons de présence attribués aux membres du Conseil d'Administration s'élèvent à 90.6 milliers d'euros pour l'exercice 2016/2017.

Les rémunérations versées aux mandataires sociaux durant l'exercice 2015-2016 s'élèvent à 1 714 846 Euros.

### 6.4 Engagements hors bilan

#### 6.4.1 Engagements donnés

Engagements donnés	Total	Dirigeants	Filiales	Autres
Liés à la trésorerie				
Découvert bancaire	265 203		265 203	
Caution	940 292		940 292	
Crédit Documentaire	400 000		400 000	
	<b>1 605 495</b>	<b>0</b>	<b>1 605 495</b>	<b>0</b>



## 6.4.2 Engagements reçus

Engagements reçus	Total	Dirigeants	Filiales	Autres
Liés à la trésorerie				
CIC	20 000 000			20 000 000
BNP Paribas				
SG				
	20 000 000	0		20 000 000

6.5 Engagements sur le personnel

## 6.5.1 CICE

Au 30 septembre 2017, l'entreprise a comptabilisé en moins de ses charges de personnelles un crédit d'impôt CICE de 93 478 euros. Ce dernier a été utilisé pour assurer la formation des collaborateurs suite à la mise en place de notre nouveau système d'information.

